

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION

Séance du 7 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept avril à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Poublan, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Damisa à Mme Poublan

Secrétaire de séance : Mme Karine Guérin.

La séance est ouverte,

Délibération du : 7 avril 2021
Rendue exécutoire le : 12 avril 2021
Publiée le : 12 avril 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 7 avril 2021

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION

M Bernard Cases, Adjoint au Maire délégué Finances, ressources humaines et population, présente le rapport suivant.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34 stipulant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Vu le décret n°2017-902 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 susvisée du 26 janvier 1984, il appartient donc au Conseil Municipal de fixer ou de modifier l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, notamment lorsqu'il s'agit de permettre des créations de postes pour tenir compte des évolutions réglementaires ;

D'une part, le statut particulier applicable depuis le 1^{er} février 2019 au nouveau cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants prévoit, à compter du 1^{er} janvier 2021, la fusion des deux classes du premier grade du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants (éducateur de jeunes enfants de 2^{ème} classe et éducateur de jeunes enfants de 1^{ère} classe) afin de parvenir à la structure définitive de nouveau cadre d'emplois de catégorie A.

Il convient donc d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées, de la manière suivante :

Ancienne dénomination des emplois relevant du cadre d'emplois des EJE au 31/12/2020	Nouvelle dénomination des emplois relevant du cadre d'emplois des EJE au 01/01/2021
5 emplois d'éducateur de jeunes enfants de 1 ^{ère} classe à temps complet	8 emplois d'éducateur de jeunes enfants à temps complet
3 emplois d'éducateur de jeunes enfants de 2 ^{ème} classe à temps complet	
1 emploi d'éducateur de jeunes enfants de 2 ^{ème} classe à temps non complet 28/35 ^{ème}	1 emploi d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet 28/35 ^{ème}

D'autre part, un agent titulaire du grade d'adjoint d'animation, occupant les fonctions d'animatrice jeunesse au sein de la DACAJ, a obtenu le concours d'animateur territorial. L'évolution des missions confiées à cet agent, notamment la coordination de l'espace Jeunes et le pilotage du dispositif Carte Jeune, justifie son positionnement sur un emploi de catégorie B et nécessite la création du poste correspondant au tableau des effectifs.

Par ailleurs, dans le cadre d'une mobilité interne inter-services, il y a lieu de créer un emploi à temps complet d'adjoint d'animation pour permettre à un agent titulaire de ce même grade mais à temps non complet (30/35^{ème}) d'occuper ce poste.

Enfin, dans le cadre du recrutement d'une auxiliaire de puériculture au sein de la crèche collective par voie de mutation, il est proposé de créer un emploi à temps complet d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe, correspondant au grade détenu par l'agente retenue pour occuper ce poste.

Considérant le tableau des effectifs budgétaires, il est donc proposé d'actualiser le tableau des effectifs.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Décide, sur la base du tableau annexé, d'actualiser le tableau des effectifs de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, à compter du 12 avril 2021.

Impute la dépense correspondante au chapitre 012 du budget principal de la Commune pour l'exercice en cours.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **30 POUR, 0 CONTRE et 8 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 7 avril 2021

pour expédition conforme

Le maire,



(Signature)
Stéphane Delpeyrat

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 12/04/2021

GRADE	CATÉGORIE	AUTORISES PAR LE CM	POSTES POURVUS	<i>Dont pourvus Par contractuel</i>
EMPLOIS FONCTIONNELS				
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	A	1	1	
DIRECTEUR SERVICES TECHNIQUES	A	1	1	
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT	A	2	1	
<i>SOUS TOTAL DES EMPLOIS FONCTIONNELS</i>		4	3	0
FILIÈRE ADMINISTRATIVE				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	22	16	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	29	27	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	19	19	
RÉDACTEUR	B	8	7	2
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	6	6	
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	1	1	
ATTACHE	A	11	9	1
ATTACHE PRINCIPAL	A	7	7	
ATTACHE HORS CLASSE	A	2	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE</i>		105	93	5
FILIÈRE ANIMATION				
ADJOINT D'ANIMATION	C	25	25	4
ADJOINT D'ANIMATION TNC 31,5/35	C	1	1	
ADJOINT D'ANIMATION TNC 30/35	C	26	23	
ADJOINT D'ANIMATION TNC 17,5/35	C	1	1	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	10	7	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE TNC 30/35	C	2	2	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	3	3	
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	12	11	
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	1	1	1
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	2	2	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE ANIMATION</i>		83	76	5

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 12/04/2021

FILIÈRE CULTURELLE				
Patrimoine et bibliothèques				
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	8	8	
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 1e CLASSE	C	5	5	
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	1	0	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE	B	3	3	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1e CLASSE	B	3	3	
Enseignement artistique				
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 3,5/20	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 4/20	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 8/20	B	2	2	2
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 10/20	B	2	2	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 11/20	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 13,5/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TEMPS COMPLET	B	3	2	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 5/20	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 9/20	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 9,5/20	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 11/20	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 13,5/20	B	1	1	
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TEMPS COMPLET	B	2	2	
SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE CULTURELLE		38	35	7

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 12/04/2021

FILIERE POLICE MUNICIPALE				
GARDIEN-BRIGADIER	C	2	1	
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	7	7	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	1	0	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	1	1	
SOUS TOTAL DE LA FILIERE POLICE MUNICIPALE		11	9	0
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE				
ATSEM PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	5	5	
ATSEM PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	5	5	
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	7	5	1
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	14	13	
MASSEUR-KINESITHERAPEUTE, PSYCHOMOTRIEN ET ORTHOPHONISTE DE CLASSE NORMALE – TNC 28/35e	A	1	1	
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS TEMPS COMPLET	A	8	8	1
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS TEMPS NON COMPLET 28/35e	A	1	1	
PUÉRICULTRICE DE CLASSE NORMALE	A	2	2	
PUÉRICULTRICE HORS CLASSE	A	1	0	
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL DE 2E CLASSE	A	1	1	
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL DE 1E CLASSE	A	2	1	
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL SUPÉRIEUR	A	1	1	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 7/35e	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 12h	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 15h	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 17h30	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 18h45	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE – TNC 31h30	A	1	1	
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE – TNC 24h	A	1	1	
SOUS TOTAL DE LA FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		55	50	7

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 12/04/2021

FILIÈRE SPORTIVE				
ÉDUCATEUR DES APS	B	6	4	2
ÉDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 2e CLASSE	B	1	0	
ÉDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 1e CLASSE	B	3	3	
CONSEILLER TERRITORIAL	A	1	0	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE SPORTIVE</i>		11	7	2
FILIÈRE TECHNIQUE				
ADJOINT TECHNIQUE	C	129	123	9
ADJOINT TECHNIQUE – TNC 17,5/35	C	1	1	1
ADJOINT TECHNIQUE – TNC 20/35	C	1	1	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	70	68	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE TNC 20/35e	C	1	1	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1e CLASSE	C	27	25	
AGENT DE MAÎTRISE	C	8	8	
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	19	18	
TECHNICIEN	B	2	1	1
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2e CLASSE	B	4	4	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1e CLASSE	B	3	2	
INGÉNIEUR	A	3	3	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE TECHNIQUE</i>		268	255	11
TOTAL des postes permanents		575	528	37

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 12/04/2021

ANNEXE – ÉTAT DU PERSONNEL (CONTRACTUELS)

Nbre	AGENTS CONTRACTUELS (emplois pourvus)	CATÉGORIE (1)	SECTEUR (2)	RÉMUNÉRATION (3)	CONTRAT (4)
1	COLLABORATEUR DE CABINET	A	CAB	IB 917	110
1	COLLABORATEUR DE CABINET	A	CAB	IB 917	110
1	CHARGE DE L'ORGANISATION ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION	A	TECH	IB 940	Art.3 - 3 2e alinéa
1	GESTIONNAIRE CUISINE CENTRALE	B	ADM	IB 707	Art.3 - 3 1er alinéa
1	TECHNICIEN PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL	B	ADM	IB 429	Art.3 - 3 1er alinéa
1	CHARGE DE DÉVELOPPEMENT ECO / EMPLOI	A	ADM	IB 672	Art.3 - 3 2e alinéa
1	RESPONSABLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE – JURISTE DES MARCHÉS PUBLICS	A	ADM	IB 469	Art.3 - 3 2e alinéa
1	RESPONSABLE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	A	ADM	IB 611	Art.3 - 3 2e alinéa
14	ASSISTANTES MATERNELLES	C	S		
22	TOTAL				

-1 **CATÉGORIES** : A, B et C

-2 **SECTEUR** ADM : Administratif (dont l'emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

TECH : Technique et informatique (dont l'emploi de l'art. 47 de la loi du 26/01/84)

S : Social (dont aide social)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

CAB : Collaborateurs de Cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

-3 **RÉMUNÉRATION** : Référence à un indice brut de la fonction publique (ou brut annuel)

-4 **CONTRAT : Motif du contrat** (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

* 3-3, 1° : article 3-3 1er alinéa (Emploi permanent lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois De fonctionnaire)

* 3-3, 2° : article 3-3, 2e alinéa (emploi permanent de catégorie A)

* 38 : article 38 (travailleurs handicapés)

* 47 : article 47 (emplois fonctionnels)

* 110 : article 110 (collaborateur de cabinet)



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_055
Date de la décision :	2021-04-07 00:00:00+02
Objet :	ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	033-213304496-20210407-DG21_055-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210407-DG21_055-DE-1-1_0.xml	text/xml	866
Nom original :		
DG21_055.pdf	application/pdf	2031473
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210407-DG21_055-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	2031473

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 avril 2021 à 09h32min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 avril 2021 à 09h32min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 avril 2021 à 09h32min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 avril 2021 à 09h33min37s	Reçu par le MI le 2021-04-12